

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Morat, le 18 juin 2019

Ordonnance fédérale sur la protection de l'air Changement de filtre pour la chaudière de chauffage à distance

Aujourd'hui, un filtre a été déplacé à la centrale de chauffage à distance des Services industriels de Morat (IB-Murten). En septembre prochain, la grande chaudière sera équipée en plus d'un nouveau filtre de plus grande dimension. Avec ces mesures, l'entreprise veut respecter de manière durable les prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air. Les frais s'élèvent à environ 300'000 fr. Le Service cantonal de l'environnement salue la procédure.

La centrale de chauffage des Services industriels de Morat (IB-Murten) est en service depuis septembre 2015. Entre-temps, les deux chaudières – une petite avec 1,6 mégawatt et une grande avec 3,2 mégawatts de puissance – produisent de la chaleur pour 68 bénéficiaires. Comme toutes les installations de ce genre, elles sont étroitement surveillées. Cela est important pour pouvoir toujours régler l'installation de manière optimale et respecter ainsi les normes de l'Ordonnance sur la protection de l'air concernant l'air évacué.

Les mesures sont partiellement insatisfaisantes

Ainsi, des spécialistes externes certifiés ont effectué plusieurs mesures officielles des émissions atmosphériques en un peu plus d'un an et demi. Alors que pour la petite chaudière, toutes les valeurs limites ont été respectées suite à différents ajustements, cet objectif n'a pas pu être atteint pour le plomb et le zinc pour la grande chaudière. IB-Murten est surpris du résultat, d'autant plus que le fournisseur de l'installation a dimensionné les deux filtres exactement en fonction de la centrale à chauffage.

Des filtres plus grands pour les deux chaudières

Afin de trouver une solution rapide, stable et fiable, l'entreprise a décidé de changer les filtres, respectivement de les remplacer. Ainsi, le mardi 18 juin 2019, une grue sur pneus a transféré le grand filtre de la grande chaudière sur la petite chaudière. En outre, en septembre prochain, la grande chaudière aura un nouveau filtre plus puissant qu'aujourd'hui. Charles Nicolas Moser, directeur des Services industriels déclare: «Nous ne misons pas sur des mesures individuelles et ne courrons pas le risque d'avoir finalement un rafistolage qui ne vaudrait rien. C'est pourquoi nous avons opté pour un changement radical des filtres. Ainsi, les filtres des deux chaudières sont dimensionnés de plus grande taille qu'auparavant. Nous sommes convaincus de maîtriser le problème avec cette procédure rapide et conséquente». Le Service de l'environnement du canton de Fribourg et le Conseil municipal de Morat sont régulièrement informés de toutes les étapes. Le Service cantonal de l'environnement soutient la procédure des SI-Morat.



Collaboration constructive

Les frais de déplacement et de remplacement des filtres s'élèvent à environ 300'000 fr. La responsabilité financière incombe aux fournisseurs de l'installation. Celui-ci s'est montré extrêmement coopératif tout au long du processus. Une solution idéale a pu être trouvée ensemble.

Pour tout renseignement complémentaire:

Services industriels de Morat (IB-Murten)

Charles Nicolas Moser

Directeur

Tél.: 026 672 92 20

Portable: 079 628 62 71

info@ibmurten.ch

www.ibmurten.ch

IB-Murten en bref

Les Services industriels de Morat (IB-Murten) approvisionnent quelque 9000 habitants et habitantes de Morat, Merlach et Montilier en électricité, eau potable et chaleur à distance. Elle propose également une large offre dans le domaine de la technique de bâtiment. IB-Murten est une entreprise autonome de droit public de la Ville de Morat qui emploie 37 collaborateurs et collaboratrices, dont 2 apprentis.

